

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 7 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mars à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 28 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	17
Votants	25

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, GIOT Stéphanie, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOILLÈRE Roger, JEANNEAU Luc, DUFEIL Christophe, BOSSARD Nelly, ARRIBARD Martine, BLANDIN Béatrice, D'ABOVILLE Rosine, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, LEDO Audrey.

Étaient absents excusés : BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZÉ Christian / PARPAILLON Marie-Laure donne pouvoir à JEANNEAU Luc / MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine / FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à GARÇON Isabelle / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / DEHEEGER Vianney donne pouvoir à D'ABOVILLE Rosine / PRESCHOUX Léon donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle / BAZIN Denis donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / LEMARCHANDEL Franck

Était absente : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

Secrétaire de séance : M. Roger QUENOILLÈRE à qui il est adjoint un auxiliaire.

3. Installation d'une nouvelle conseillère municipale compte-tenu de la démission de Mme Anaïs Salis

M. Christian Toczé, maire, fait part qu'il a reçu un courrier en mairie le 08.02.2025 de Mme Anaïs Salis lui présentant sa démission en tant que conseillère municipale. Ce courrier a été notifié à M. le Préfet.

Vu l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la démission est définitive dès sa réception par le maire, qui en informe immédiatement le représentant de l'Etat dans le département.

Vu l'article L 270 du Code Electoral, Mme Audrey Ledo étant classée sur la liste Tinténiac Nouveau Cap dont faisait partie Mme Anaïs Salis lors des dernières élections municipales; elle est donc installée en qualité de conseillère municipale, comme suite à son accord.

Considérant ces éléments, le tableau du conseil municipal sera mis à jour et envoyé aux services de la préfecture.

Les membres du conseil municipal prennent acte de cette information.

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire,

Christian TOCZÉ




Le secrétaire de séance,

Roger QUENOILLÈRE

